

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité de la commune de Champagne,

Agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP),
porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 16 juin 2022,
le Conseil communal a adopté les préavis municipaux suivants :

- | | |
|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Préavis municipal n° 14 (22) : | Demande d'adoption des comptes 2021, Entente intercommunale de la STEP de Champagne |
| Préavis municipal n° 15 (22) : | Rapport de gestion 2021 de la Municipalité |
| Préavis municipal n° 16 (22) : | Demande d'adoption des comptes 2021, Commune de Champagne |
| Préavis municipal n° 17 (22) : | Demande d'adoption d'un crédit pour le remplacement de la conduite de distribution d'eau potable et la pose d'éclairage public au chemin de l'Industrie |
| Préavis municipal n° 18 (22) : | Demande d'adoption d'un crédit pour le remplacement de la barrière existante de la parcelle 108, Rue des Chèzeaux 22. Servitude personnelle : droit de passage public à pied |
| Préavis municipal n° 19 (22) : | Demande d'adoption d'un crédit d'étude pour la mise à jour du manuel d'assurance qualité pour le réseau de distribution en eau potable |

Les électeurs peuvent consulter cette décision au bureau du greffe municipal.

Cette décision est susceptible de référendum dans les 10 jours qui suivent le présent affichage (articles 107 à 111 LEDP).

Champagne, le 17 juin 2022

LA MUNICIPALITE



Commune de
Champagne

Greffe municipal
Rue du Village 1
1424 Champagne

024 436 04 20
champagne@champagne.ch
www.champagne.ch